

Lettre n° 01

Suivi au 10 mai 2021

La relance en Auvergne-Rhône-Alpes : indicateurs économiques et sociaux

Les mesures d'urgence prises par l'État en réponse à la pandémie, ainsi que l'élan impulsé par le plan de relance depuis l'automne 2020, ont permis d'éviter un effondrement de l'activité économique et de l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes. Un an après le début de la pandémie, l'évolution de la conjoncture reste toutefois étroitement liée à celle de la situation sanitaire. Dans ce contexte, la priorité de l'État en Auvergne-Rhône-Alpes est bien la poursuite de la concrétisation de France Relance dans tous les territoires de la région : en investissant en faveur de la transition écologique, de la compétitivité et de la cohésion, parallèlement au déploiement de la campagne vaccinale, l'État continuera à mener une mobilisation massive en faveur de la reprise dans les prochains mois.

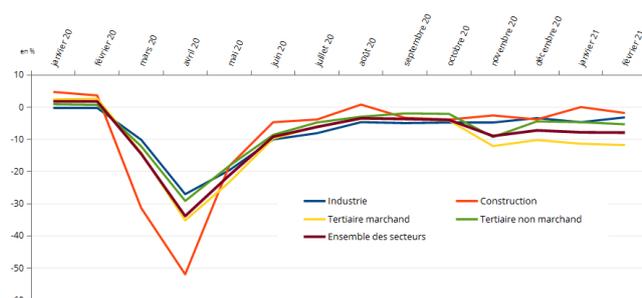
DONNÉES ENTREPRISES

Estimé à partir des informations déclarées dans la déclaration sociale nominative (DSN), le volume d'heures rémunérées par les entreprises donne un aperçu du niveau d'activité dans la région. Ses fluctuations montrent de grandes différences sectorielles.

En février 2021, le volume d'heures rémunérées se situe 8 % au-dessous du niveau de février 2020 (- 3 % dans l'industrie, - 2 % dans la construction mais - 12 % dans les services marchands).

En février 2021, un volume d'heures rémunérées encore inférieur de 8 % par rapport à février 2020

Évolution (sur un an) du volume d'heures rémunérées par secteur



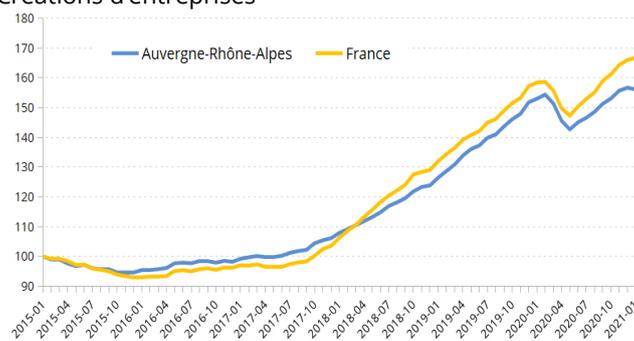
Source : DSN, traitements Insee - glissement annuel en % - données mensuelles consultées au 28 avril 2021

Les créations d'entreprises battent des records. Elles atteignent, de septembre à février, une moyenne mensuelle de plus de 10 000 créations dans la région.

L'année 2020 connaît une hausse du nombre de créations de 3,2 % par rapport à l'année record de 2019.

Les créations d'entreprises continuent à battre des records

Créations d'entreprises

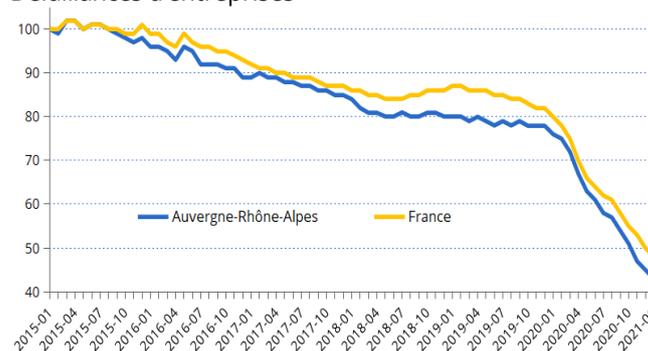


Source : Insee, données brutes mensuelles consultées au 19 mars 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015 - cumul 12 mois)

Depuis mars 2020, le nombre de défaillances d'entreprises enregistrées est en forte baisse. Ces données doivent être interprétées avec prudence : la baisse s'explique surtout par des reports de traitement des dossiers par les tribunaux de commerce, et par les aides qui peuvent éviter temporairement à des entreprises de déposer un dossier au tribunal.

Une chute des défaillances en trompe-l'œil

Défaillances d'entreprises



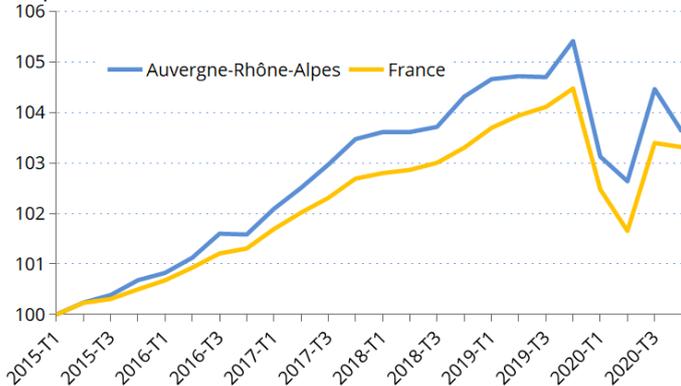
Source : Fiben, Banque de France, données brutes mensuelles consultées au 19 mars 2021 (base 100 au 1^{er} janvier 2015 - cumul 12 mois)

MARCHÉ DU TRAVAIL

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié total perd 24 500 salariés au quatrième trimestre 2020. Cette baisse de 0,8 % est plus forte que pour l'ensemble de la France hors Mayotte (- 0,1 %). En l'espace d'un an, la région compte 52 000 salariés en moins (- 1,7 %) et l'emploi revient au niveau de début 2018.

Une fin d'année difficile pour l'emploi régional

Emploi salarié

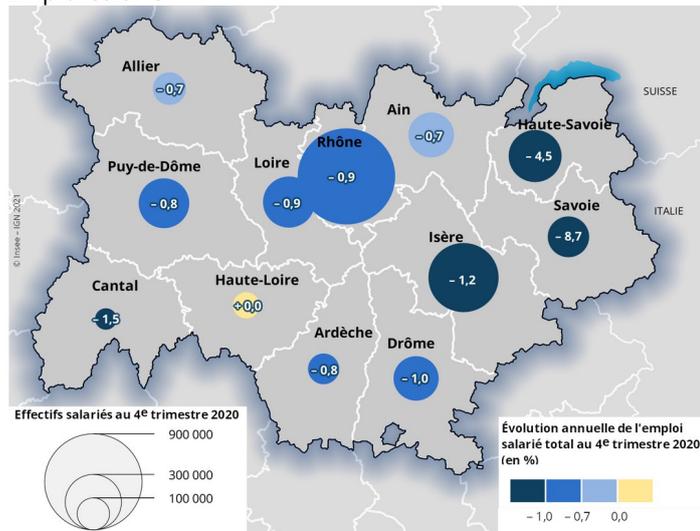


Source : Insee, données trimestrielles arrêtées fin mars 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

À l'exception de la Haute-Loire, les départements n'ont pas retrouvé le niveau d'emploi de fin 2019, avant la crise sanitaire. Les départements savoyards enregistrent les plus fortes diminutions (- 8,7 % en Savoie et - 4,5 % en Haute-Savoie). Dans le Cantal, la Drôme ainsi que l'Isère, l'emploi s'affaïsse entre 1 % et 1,5 %. Les autres départements affichent un reflux de - 0,7 % à - 0,9 %.

Emploi : les départements savoyards sont les plus touchés

Emploi salarié

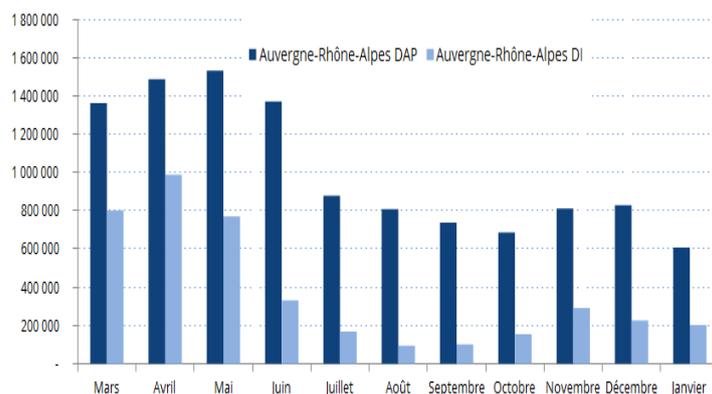


Source : Insee, données trimestrielles arrêtées fin mars 2021 (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

Le nombre des demandes d'indemnisation pour activité partielle à l'échelle régionale poursuit sa décroissance, de plus de 290 000 pendant le confinement en novembre, à 220 000 en décembre et 200 000 en janvier.

Plus de 200 000 demandes d'indemnisation en janvier

Activité partielle - demandes d'autorisation préalable (DAP) et demandes d'indemnisation (DI)

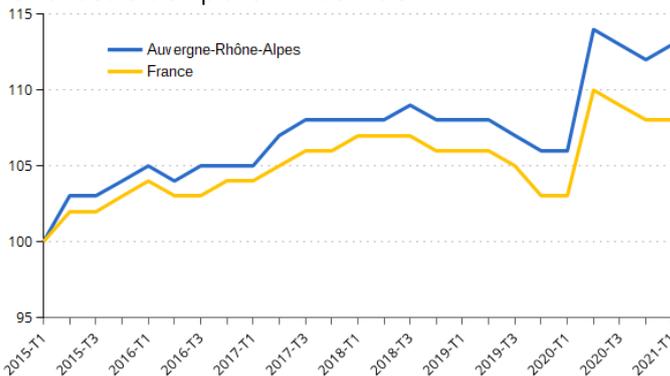


Source : ASP-DGEFP, SI Activité Partielle - Données provisoires, Traitements Direccte ARA - Chiffres arrêtés au 5 avril 2021

Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a atteint 675 800 personnes à la fin du mois de mars 2021, en augmentation sur un trimestre dans la région (+ 0,9 %) alors qu'il s'est presque stabilisé en France. Il est supérieur de près de 45 000 aux chiffres connus fin 2019.

45 000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à fin 2019

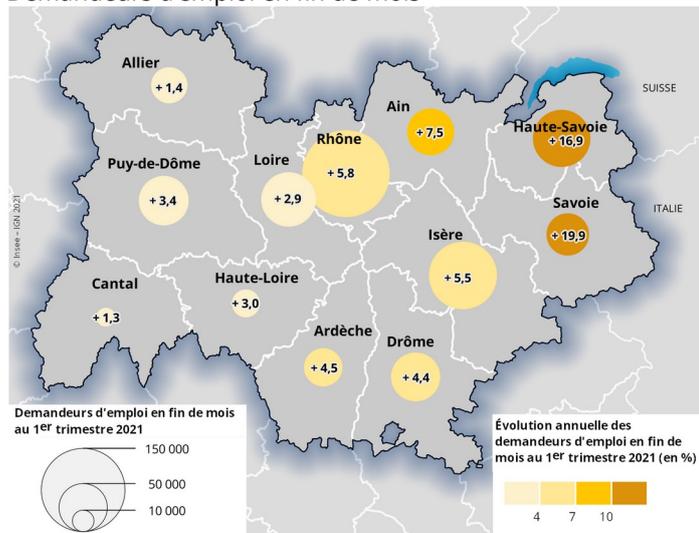
Demandeurs d'emploi en fin de mois



Source : DARES - demandeurs de catégorie A, B et C en données CVS-CJO (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)

Une augmentation des demandes d'emploi plus vive à l'est de la région

Demands d'emploi en fin de mois



Source : DARES - demands de catégorie A, B et C en données CVS-CJO

Au niveau départemental, on retrouve de forts contrastes dans l'évolution annuelle des DEFM. L'Ain et les départements savoyards, dont le taux de chômage est structurellement inférieur au taux régional, subissent les hausses les plus fortes.

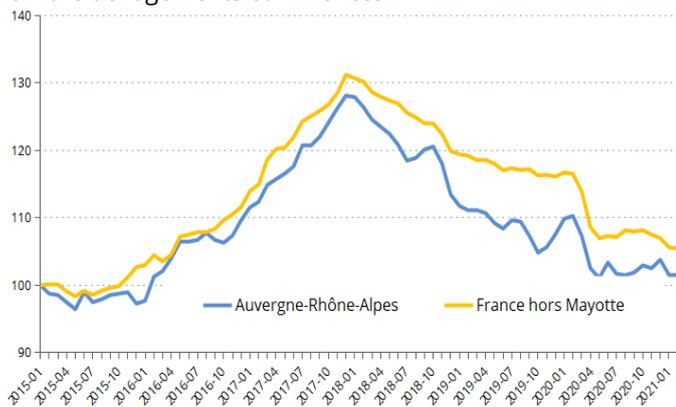
ZOOM SUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Entre mars 2020 et février 2021, 48 400 constructions de logements ont été commencées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Comparé au cumul mars 2019 - février 2020, cela représente un repli de 8 %. Cette baisse s'inscrit dans le contexte national (- 9,5 %).

Mises en chantier : nouvelle diminution fin 2020-début 2021

Nombre de logements commencés

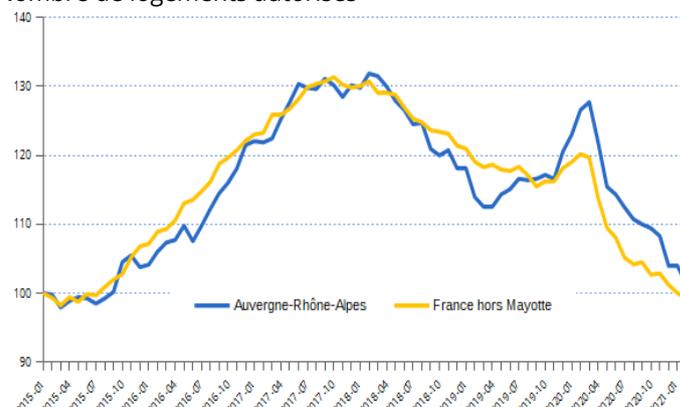


Source : SDES (cumul 12 mois en date réelle), données mensuelles consultées le 28 avril 2021 (base 100 au 1^{er} janvier 2015)

Les autorisations de construction de logements, qui affichaient un rythme soutenu jusqu'en mars 2020, ont décliné continûment depuis le début de la crise pour atteindre, fin février 2021, moins de 54 000 autorisations accordées en cumul sur un an (contre 67 100 de mars 2020 à février 2021).

Une chute des autorisations de construction

Nombre de logements autorisés



Source : SDES (cumul 12 mois en date réelle), données mensuelles consultées le 28 avril 2021 (base 100 au 1^{er} janvier 2015)

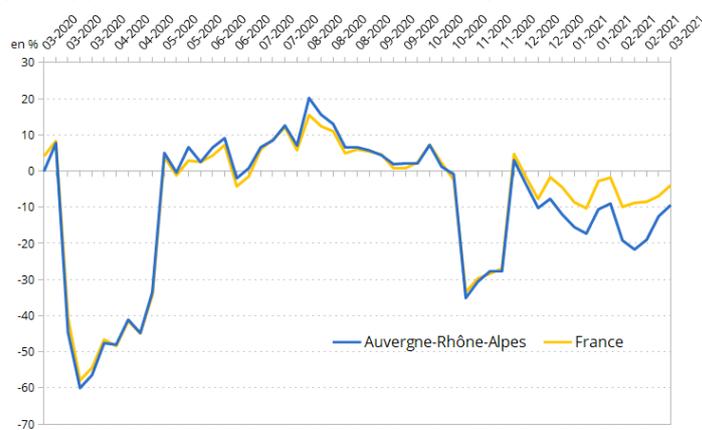
CONSOMMATION ET ÉPARGNE

Les transactions par carte bancaire font état d'un repli de la consommation moins sévère au deuxième confinement qu'au premier, avec un redressement en fin d'année 2020.

Cependant, en janvier et février 2021, la consommation serait inférieure à celle des mêmes mois de 2020, dans un contexte de renforcement des mesures sanitaires, avec une baisse qui apparaît plus marquée en Auvergne-Rhône-Alpes.

Début 2021, les transactions par carte bancaire ont davantage diminué dans la région

Évolution des montants des transactions par carte bancaire par rapport à la même semaine de l'année précédente



Note : transactions par cartes bancaires CB en face à face qui n'incluent pas la vente à distance.

Source : cartes bancaires CB, calculs Insee, données arrêtées à fin avril 2021